



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR8201753 - Forêts, landes et prairies de fauche des versants du Col d'Ornon

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">6</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">8</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">8</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8201753	1.3 Appellation du site Forêts, landes et prairies de fauche des versants du Col d'Ornon
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 15/10/2013	

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr">www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>



## 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/05/2001  
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/11/2015  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/04/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032429547&dateTexte=>

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 5,96826°

**Latitude** : 44,9823°

### 2.2 Superficie totale

4814 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
38	Isère	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
38052	BOURG-D'OISANS (LE)
38073	CHANTELOUVE
38154	ENTRAIGUES
38285	ORNON
38286	OULLES
38302	PERIER (LE)
38518	VALBONNAIS
38551	VILLARD-REYMOND

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">3220</a> <i>Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée</i>		54,7 (1,14 %)		G	A	C	B	B
<a href="#">4030</a> <i>Landes sèches européennes</i>		140 (2,91 %)		G	A	C	B	C
<a href="#">4060</a> <i>Landes alpines et boréales</i>		100 (2,08 %)		G	A	C	B	B
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		205 (4,26 %)		G	A	C	C	C
<a href="#">6430</a> <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		89 (1,85 %)		G	A	C	B	C
<a href="#">6510</a> <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		19,2 (0,4 %)		G	B	C	C	C
<a href="#">6520</a> <i>Prairies de fauche de montagne</i>		192 (3,99 %)		G	A	C	B	B
<a href="#">7220</a> <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	1 (0,02 %)		G	A	C	B	C
<a href="#">8110</a> <i>Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)</i>		10,6 (0,22 %)		G	A	C	B	B
<a href="#">8120</a> <i>Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietia rotundifolii)</i>		12,8 (0,27 %)		G	A	C	B	C
<a href="#">8130</a> <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		95 (1,97 %)		G	A	C	B	B
<a href="#">8220</a> <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		18 (0,02 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">8230</a>		18		G	B	C	B	B



Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii		(0,37 %)							
<b>91E0</b> Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )	X	245 (5,09 %)		G	A	C	B	C	
<b>9140</b> Hêtraies subalpines médio-européennes à <i>Acer</i> et <i>Rumex arifolius</i>		215 (4,47 %)		G	A	C	A	B	
<b>9150</b> Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>		372 (7,73 %)		G	A	C	A	B	
<b>9180</b> Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	X	42,8 (0,89 %)		G	A	C	B	B	
<b>9430</b> Forêts montagnardes et subalpines à <i>Pinus uncinata</i> (* si sur substrat gypseux ou calcaire)		22 (0,46 %)		G	B	C	B	B	

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite» .
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» .

### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>	p			i	P	G	D			
P	1902	<a href="#">Cypripedium calceolus</a>	p			i	P	G	D			
I	1065	<a href="#">Euphydryas aurinia</a>	p			i	P	G	D			
I	1087	<a href="#">Rosalia alpina</a>	p			i	P	G	D			
I	1092	<a href="#">Austropotamobius pallipes</a>	p			i	R	G	D			
F	1163	<a href="#">Cottus gobio</a>	p			i	P	G	D			
M	1321	<a href="#">Myotis emarginatus</a>	p			i	P	G	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).



- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
P		<a href="#">Corallorhiza trifida</a>				P					X	X
P		<a href="#">Epipactis microphylla</a>				P					X	X
P		<a href="#">Epipogium aphyllum</a>				P					X	X
P		<a href="#">Hedysarum boutignyenum</a>				P				X		X
P		<a href="#">Lathyrus occidentalis</a>				P						X
P		<a href="#">Lilium bulbiferum</a>				P						X
P		<a href="#">Pyrola chlorantha</a>				P						X
P		<a href="#">Pyrola rotundifolia</a>				P						X
P		<a href="#">Taxus baccata</a>				P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	5 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	3 %
N14 : Prairies améliorées	25 %
N16 : Forêts caducifoliées	45 %
N17 : Forêts de résineux	10 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %

### Autres caractéristiques du site

Ce site est inséré entre le massif du Taillefer et celui de l'Oisans, et s'articule autour des cours d'eau de la Lignarre et de la Malsanne.

Il s'étend sur 8 communes du département de l'Isère, qui sont du nord au sud du site : Oulles, le Bourg-d'Oisans, Ornon, Villard-Reymond, Chantelouve, le Périer, Entraigues et Valbonnais.

Ce site est contiguë au site Natura 2000 FR8201751 « Massif de la Muzelle » et à la ZPS interrégionale, pilotée par la région PACA (Provence # Alpes # Côte d'Azur), FR9310036 « Les Ecrins ».

Vulnérabilité : Face à une très forte déprise agricole, les habitats d'importance communautaire sont ici fortement liés à l'activité humaine, et leur pérennité passe obligatoirement par la participation active des acteurs locaux.

Fragilité du site liée au maintien des pratiques agricoles pour la conservation des prairies de fauches et des pâturages.  
Fragilité de l'aulnaie blanche par rapport aux prélèvements des matériaux effectués dans les cours d'eau (Malsanne, Bonne et Lignarre).

Fragilité des écrevisses à pieds blancs par rapport à l'intrusion des espèces allochtones.

Fragilité des territoires de chasse et site d'hivernage à chauves-souris.

### 4.2 Qualité et importance

Ce site isérois « Forêts, landes et prairies de fauche des versants du col d'Ornon » présente un grand intérêt phytogéographique en tant que carrefour bioclimatique s'exprimant par la pénétration sensible des influences méridionales à partir du Valbonnais (sud du site) dans un secteur de transition entre les Alpes externes (à l'ouest) et intermédiaires (Oisans, Ecrins).

La flore et la faune du site lui confèrent un intérêt écologique exceptionnel et fortement diversifié : qu'il s'agisse du côté Lignarre en versant nord du site avec la présence de hêtraie sapinière sur un versant et hêtraie calcicole de l'autre, ainsi que de pâturage de qualité et prairie de fauche en bas de versant, ou qu'il s'agisse du côté Malsanne et Bonne en versant sud du site avec son emblématique Aulnaie blanche et également ses prairies de fauche et pâtures.

Par sa présence et les pratiques mises en place, l'agriculture participe au maintien de la biodiversité. Les pratiques permanentes par la fauche et/ou le pâturage permettent la conservation des prairies de fauche de montagne, habitat reconnu d'intérêt communautaire, et favorisent la présence d'espèces emblématiques comme le Grand Murin et le Vespertillon à oreilles échancrées.



Sur ce site ont été inventoriés 18 habitats d'intérêt communautaire, dont 3 habitats prioritaires : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion (9180\*), Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (91E0\*) et Sources pétrifiantes avec formation de travertins (7220\*).

Sur ce site ont également été notées 7 espèces d'intérêt communautaire (figurant à l'annexe II de la directive Habitats # Faune - Flore) :

- Côté Faune : 1 espèce de poisson (le Chabot), 2 espèces de chauves-souris (le Grand Murin et le Vespertillon à oreilles échancrées), 1 espèce de papillon (le Damier de la Succise), 1 espèce de coléoptère (la Rosalie des Alpes, qui est une espèce prioritaire), et 1 espèce d'invertébré (l'Ecrevisse à pattes blanches).
- Côté Flore : 1 espèce (le Sabot de vénus). Il s'agit d'une des rares populations de Sabot de Vénus des Alpes du Nord.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des repercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	E01	Zones urbanisées, habitations		B
L	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		B
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes )		B
M	A11	Autres activités agricoles		I
M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	L05	Eboulements, glissements de terrain		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A03	Fauche de prairies		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	56 %
Collectivité territoriale	38 %
Domaine de l'état	6 %



## 4.5 Documentation

1. Document d'objectifs du site Natura 2000 FR8201753 « Forêts, landes et prairies de fauche des versants du col d'Ornon » - Document d'objectifs 2011 # 2016 validé par le Comité de pilotage du 4 novembre 2011 # Parc national des Ecrins # Octobre 2011 # 210 pages (sans les annexes) (27,5 MO).

2. Charte Natura 2000 - Site Natura 2000 FR8201753 « Forêts, landes et prairies de fauche des versants du col d'Ornon » - Novembre 2011 # Parc national des Ecrins # 42 pages (1,3 MO).

Lien(s) :

## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
34	Parc national, aire d'adhésion	100 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
34	Ecrins [aire d'adhésion]	+	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site

# 6. GESTION DU SITE

## 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Parc national des Ecrins

Adresse : Domaine de Charance 05000 GAP

Courriel : [info@ecrins-parcnational.fr](mailto:info@ecrins-parcnational.fr)

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201753  
Lien :





[http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD\\_REFDOC\\_0523750/2011-document-d-objectifs-natura-2000-forets-landes-et-prairies-de-fauche-des-versants-du-col-d-orno](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523750/2011-document-d-objectifs-natura-2000-forets-landes-et-prairies-de-fauche-des-versants-du-col-d-orno)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs a été validé par le Comité de pilotage du 4 novembre 2011.

Les principaux objectifs de conservation définis par ce document d'objectifs sont les suivants :

1. Maintenir les prairies de fauche de montagne.
2. Maintenir l'Aulnaie blanche du Col d'Ornon et la ripisylve tout en conciliant les enjeux de protection des personnes et de fonctionnalité écologique.
3. Préserver ou améliorer la qualité des habitats pastoraux (landes, prairies).
4. Maintenir et suivre l'état des populations d'Ecrevisses à pieds blancs.
5. Maintenir et suivre les effectifs de populations de chiroptères.
6. Favoriser une gestion en futaie irrégulière des habitats forestiers.
7. Maintenir une biodiversité importante par la conservation des arbres creux, dépérissants et morts et la création d'îlots de sénescence.
8. Maintenir les forêts de pentes et ravins.
9. Maintenir la qualité biologique des tufières.
10. Améliorer les connaissances des espèces faune et flore communautaires et patrimoniales.
11. Maintenir les populations de Sabot de Vénus.
12. Maintenir la qualité biologique des milieux rocheux.
13. Préserver la fonction écologique liée aux couloirs avalancheux.